

GROUPEMENT DE LA GENDARMERIE NATIONALE DE CONSTANTINE

L'heure des bilans

Le bilan de l'année 2006 des activités des différentes unités relevant du groupement de la Gendarmerie nationale de Constantine présenté jeudi dernier par son chef, le commandant Lakhdar Boumaaraf, relève une hausse de la criminalité et également des accidents de la route par rapport à l'année 2005 dans cette wilaya.

Les gendarmes ont enregistré durant cette année 1826 infractions dont 55 crimes, 730 délits et 1041 contraventions, soit 820 infractions de plus comparativement à 2005.

Si le nombre des crimes et délits, qui était, respectivement de 62 et 776, a diminué, celui des contraventions a observé une hausse de l'ordre de 873 infractions.

Les crimes contre les personnes constituent, précise le commandant Boumaaraf, plus de la moitié des faits avec 430 infractions, soit 54,84 %. Le taux des crimes avec coups et blessures volontaires a atteint lui, 74,65 %.

Les homicides involontaires sont de l'ordre de 8,83 %. Les crimes contre les biens d'autrui sont au nombre de 226 soit 28,82 % dont le vol et les tentatives de vol constituent 86,72 %. Le taux des infractions de faux et usage de faux est de 9,69 %.

Le plus grand nombre de ces crimes, ajoute le commandant, relève du trafic des véhicules. Sans donner un chiffre exact, il a fait

savoir que la Gendarmerie nationale a traité de nombreuses affaires ayant trait à ce trafic, arrêté 81 personnes parmi lesquelles 24 ont été mises en détention préventive et saisi 73 voitures. Les autres infractions à savoir les atteintes aux bonnes mœurs (3,18 %), les atteintes à la sécurité publique (2,16 %) et les atteintes à l'ordre public (1,2 %) sont peu nombreuses et leur impact est peu important.

Les atteintes aux bonnes mœurs et attentats à la pudeur représentent respectivement 40 et 16 %. L'outrage à agent de la force publique et/ou à corps constitué constitue le gros des crimes enregistrés en matière d'atteintes à l'ordre public autant que la constitution d'associations de malfaiteurs et les vols qualifiés sont des infractions qui menacent la sûreté publique.

En ce qui concerne la criminalité organisée, la gendarmerie a traité quatre affaires de contrebande et a pu mettre la main sur des marchandises (tabac, habits et des pâtes) estimées à 1 237 798 DA.

64 affaires relatives au trafic de drogue ont été traitées permettant l'arrestation de 108 personnes parmi lesquelles 64 ont été mises en détention préventive avec la saisie de 1,2 kg de kif traité ainsi que 4609 comprimés de psychotropes de type Soal et Révoiril estimés à 1 238 811,70 DA.

Le commandant Boumaaraf a précisé par ailleurs que son groupe-

ment a exécuté 839 mandats de justice et arrêté 1112 personnes dont 27 femmes durant l'exercice 2006. La plupart sont âgées entre 18 et 28 ans (593 individus, soit 55,52 %). 285 sont âgées de 29 à 40 ans, soit 26,62 %. Parmi ces personnes arrêtées, 59,71 % sont des chômeurs. 223 d'entre elles ont été écrouées et 889 ont bénéficié de la liberté provisoire.

En matière de la sécurité routière, si le nombre des accidents de la route, fait observer le commandant Boumaaraf, a augmenté de 570 en 2005 à 599 en 2006, soit une hausse de l'ordre de 29 accidents, le nombre des victimes a par contre diminué. De 70 morts et 1128 blessés en 2005, le bilan macabre est passé à 59 morts et 1081 blessés en 2006.

Les mois de juillet et d'octobre ont été les plus meurtriers avec respectivement 68 et 74 accidents.

Le commandant Boumaaraf a justifié ces chiffres par la hausse du trafic routier pendant la saison estivale pour le mois de juillet et aussi durant le Ramadhan pour le mois d'octobre.

L'état de délabrement des routes est responsable de 13 % des accidents alors que les routes nationales ont connu le plus grand nombre de ces accidents avec 552 soit 92 %.

Lyas Hallas

SKIKDA

Pour une poignée de milliards en plus

Le projet de rentabilisation du patrimoine communal bute sur des résistances internes qui compromettent sa concrétisation dans les délais requis mais non identifiés. Ce programme lancé en 2004, destiné à faire bénéficier notre commune «rentière» de recettes annuelles de l'ordre de 90 milliards de centimes, selon les prévisions, traîne toujours. Près de trois années après, on ne sait avec précision, les sommes engrangées par le paiement de quelques citoyens non récalcitrants ; on se perd dans des considérations populistes, de tracasseries bureaucratiques et de manque de coordination entre administration, exécutif et commission chargée de ce dossier. La preuve nous a été administrée au cours de l'assemblée extraordinaire qui s'est tenue la semaine écoulée, la régularisation de près de 40 dossiers a été adoptée. Outre les affaires traduites en justice, qui est toujours une voie légale permettant d'engranger les rentrées prévues, la manière dont est gérée la méthode visant l'augmentation des loyers, 50% pour les habitations et 100% pour les locaux commerciaux, ne fait pas l'unanimité. D'aucuns crient aux inégalités sociales «pourquoi deux voisins habitant parfois le même palier de l'immeuble communal, se voient appliquer la décision de paiement à une année d'intervalle ?» s'indigne un élu.

Pour le vice-président chargé de l'urbanisme, «c'est inadmissible de demander à des locataires de payer plus pour des habitations qui n'ont pas fait l'objet de travaux de restauration depuis la nuit des temps. Des gens y vivent dans des conditions inhumaines»; au sortir de la salle, un élu conteste ses propos «C'est lui qui est chargé du volet de l'urbanisme, il n'a qu'à prendre en charge les doléances citoyennes et apporter les correctifs nécessaires aux demeures dégradées», pour un autre «quand on entend augmentation on croirait qu'on va ruiner la population, alors ce ne sont qu'une dizaine de dinars qui seront versés en plus du montant initialement payé par les locataires».

Tranchant dans la foulée des discussions, le P/APC déclare : «Arrêtez de faire du populisme, ces augmentations auront des répercussions positives sur les citoyens eux-mêmes, on va pouvoir lancer des projets visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens, je ne vais pas les mettre dans ma poche.»

En attendant que l'APC se penche sur les gros dossiers : les rentrées des souks hebdomadaires laissés à l'abandon, les droits de stationnement des engins lourds au niveau de l'îlot des chèvres, des placards publicitaires des enseignes lumineuses et des affiches des entreprises et des privés, des parkings de véhicules non régulés, on continue de faire de quelques dinars, pouvant atteindre les milliards, un facteur de division «vaudevillesque»

Z. Z.

GRIPPE AVIAIRE

11 morts en Egypte

Onze personnes sont décédées en Egypte après avoir contracté le virus de la grippe aviaire. Le virus H5N1 resurgit en Egypte dans les élevages de volailles, soulignant que la dissémination du virus de la grippe aviaire est loin d'être maîtrisée. L'année dernière, l'épizootie de grippe aviaire due au virus hautement pathogène H5N1 avait pour la première fois franchi les frontières de l'Asie à l'ouest du Bassin méditerranéen, certains pays d'Europe et l'Afrique. Au total, 55 pays ont été touchés par le virus de la grippe aviaire. Cette année, une nouvelle vague de dissémination du virus ne peut être exclue. Sans pouvoir prévoir le comportement de ce virus, les experts de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se disent préoccupés par l'installation du virus sur le continent africain, déjà très fragile.

Une Egyptienne de 27 ans est décédée dans la nuit de vendredi dernier à samedi des suites du virus H5N1 de la grippe aviaire, portant à onze le nombre de personnes mortes après avoir contracté ce virus en Egypte. C'est ce qu'a annoncé hier le ministère égyptien de la Santé. La victime Warda Eid Ahmed, 27 ans, est originaire de Beni Soueif (120 km au sud du Caire). «Elle était hospitalisée au Caire depuis le 13 janvier et avait été traitée au Tamiflu», a précisé M. Chahine. L'entourage de la victime a fait l'objet d'un contrôle médical qui a conclu que tous étaient en bonne santé, selon le ministère égyptien. Elle était la dix-neuvième personne atteinte du virus en Egypte. Parmi elles, seules huit ont guéri. Dans une déclaration mercredi à l'AFP, le porte-parole a minimisé la portée de ce chiffre, estimant que cela n'était «pas inquiétant, dans un pays qui compte 72 millions d'habitants» et



où la consommation annuelle s'élève à 800 millions de volailles. Troisième pays le plus touché par le virus H5N1 dans le monde après l'Indonésie et la Chine, l'Egypte a lancé, en novembre dernier, une campagne médiatique d'un coût de 10 millions de dollars pour informer la population des risques de la grippe aviaire. Le ministère a, en outre, demandé au gouvernement 150 millions de dollars pour se préparer à une éventuelle pandémie, en cas de mutation du virus qui le rendrait contagieux entre humains.

La Corée du Sud n'arrive pas à enrayer la propagation

La grippe aviaire a touché un nouvel élevage en Corée du Sud, le cinquième en moins de deux mois, en dépit des efforts renouvelés des autorités visant à enrayer la propagation. Le virus hautement pathogène

H5N1 a été découvert dans un village du centre du pays, situé à l'intérieur d'une zone de quarantaine qui avait été instaurée le mois dernier à la suite de la découverte d'un foyer de contamination, a indiqué le ministère de l'Agriculture coréen dans un communiqué. «L'abattage immédiat de 270 000 volailles dans un rayon de 500 mètres autour de l'élevage a été ordonné», précise le ministère, ajoutant que tout transport de volailles et d'œufs avait été interdit dans un rayon de dix kilomètres. Le ministère impute la propagation aux oies sauvages indiquant que le H5N1 avait été retrouvé dans des excréments d'oies non loin de l'élevage incriminé et que la même souche avait été détectée chez des oiseaux sauvages du nord-est de la Chine. Environ 1,2 million de volailles ont été abattues en Corée du Sud depuis la résurgence de l'épizootie, le 25 novembre, après plusieurs années d'accalmie dans le pays. La Corée du Sud avait été le premier pays au monde à confirmer, en décembre 2003, l'apparition de la grippe aviaire. Après avoir abattu plus de cinq millions de volailles, Séoul avait assuré avoir éradiqué la maladie en décembre 2005. Aucun humain n'a succombé en Corée du Sud.

Abattage systématique en Indonésie à partir du 31 janvier

L'Indonésie a annoncé hier une nouvelle mort due à la grippe aviaire, portant à 62 le nombre de personnes mortes dans le pays, le plus élevé au monde.

Le nouveau décès, celui d'une femme, «porte le bilan à 62 morts et à 80 le nombre de personnes contaminées» et qui ont développé la maladie, a indiqué à l'AFP le responsable des maladies transmissibles au ministère de la Santé. L'Indonésienne, âgée de 19 ans, avait été en contact avec des

poulets malades, a précisé un responsable du centre de la grippe aviaire du ministère, ajoutant que le responsable d'un village voisin avait rapporté la mort de nombreuses volailles entre les 8 et 17 janvier. Après la mort de quatre personnes en quatre jours, la semaine dernière, l'archipel s'est lancé dans un ambitieux programme pour tenter d'enrayer la progression la maladie. Le plan vise à abattre l'ensemble des volailles élevées dans la capitale Jakarta. Leur nombre est évalué à deux millions et demi. Chaque volaille supprimée (et non consommée) ouvre droit à une compensation de 12 500 roupies (environ 1 euro). Le décret du gouverneur concerne les poulets, les canards, les cygnes, les cailles et les pigeons. Jusqu'au 31 janvier, l'opération se veut essentiellement volontaire : les habitants sont incités à manger ou simplement tuer leurs volailles. A partir du 1er février, les autorités auront le droit d'abattre même en cas d'opposition du propriétaire. Le gouvernement indonésien avait récemment dit envisager avec optimisme l'année 2007, en assurant que sa stratégie de vaccination des volailles, allée à une meilleure prise de conscience de la population, semblait payer.

L'Indonésie s'était fixé un objectif de zéro contamination humaine par la grippe aviaire en 2007, qu'elle a donc échoué à remplir dès le tout début de l'année. L'Indonésie, région du monde la plus touchée en termes de mort d'hommes, est le seul pays où a été confirmée par des analyses en laboratoire une transmission interhumaine de la grippe aviaire. Depuis son apparition fin 2003 en Asie, la grippe aviaire a fait 163 morts, selon le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Synthèse Meriem Ouyahia